

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Direction de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration



Ce document a été réalisé par la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec en collaboration avec la Direction générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration, la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes, la Direction de la planification budgétaire et financière et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022

ISBN : Version électronique : 978-2-550-92890-4

© Gouvernement du Québec — 2022

Tous droits réservés pour tous les pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre – 2022-2023	4
Message du directeur régional de l’Outaouais, de l’Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec	5
Cadre et assises de l’intervention en région	6
Présentation de l’organisation	6
<i>Mission</i>	6
<i>Vision</i>	6
<i>Valeurs</i>	6
Les principaux domaines d’intervention	6
Plan stratégique 2019-2023	8
Plan d’action ministériel sur la régionalisation de l’immigration 2021-2024	9
Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires	10
Contexte de l’intervention régionale du MIFI	11
Direction régionale de l’Outaouais, de l’Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec	12
Portrait des régions couvertes	12
<i>Outaouais</i>	12
<i>Abitibi-Témiscamingue</i>	14
<i>Nord-du-Québec</i>	15
Offre de service — Approche centrée sur la clientèle	16
<i>Personnes immigrantes</i>	16
<i>Entreprises</i>	16
<i>Collectivités</i>	16
Portrait des ententes de partenariat	17
Plan d’action régional 2022-2023	18
Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023²	18
<i>Région de l’Outaouais</i>	18
<i>Région de l’Abitibi-Témiscamingue</i>	22
<i>Région du Nord-du-Québec</i>	26
Annexe 1 - Tableaux : cibles de la planification stratégique	30
Annexe 2 – Portrait statistique des régions couvertes	32
Population immigrée selon la région administrative de résidence – Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord	32
Population immigrée de l’Outaouais	33
Population immigrée de l’Abitibi-Témiscamingue	34
Portrait de la population immigrante de l’Outaouais, de l’Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec	36
<i>Admission – Caractéristiques des personnes des personnes immigrantes</i>	36
Vue des régions – Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	39

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE – 2022-2023



C'est un privilège pour moi de vous présenter les plans d'action régionaux 2022-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui s'inscrivent dans la continuité des plans d'action présentés en 2021-2022. Ces plans d'action découlent du *Plan stratégique 2019-2023* du Ministère et ils visent à présenter les priorités et les initiatives régionales offertes par ce dernier dans les 17 régions administratives du Québec. Les actions, mises de l'avant, tiennent compte des défis que représentent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes plus particulièrement dans le contexte pandémique que nous vivons depuis mars 2020.

Cette situation sans précédent a bouleversé le marché du travail québécois et a touché les populations les plus vulnérables, notamment celles issues de l'immigration, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants. Néanmoins, elle a permis à plus d'une personne de constater la persévérance des Québécois et des Québécoises et surtout celle des personnes immigrantes désireuses de contribuer à l'avancement du Québec. Malgré cette situation hors du commun, le MIFI a tout mis en œuvre afin de continuer à assurer ses services auprès de sa clientèle.

La présence du Ministère sur tout le territoire du Québec doit nous permettre de placer l'immigration au cœur de la relance économique. Le MIFI a donc investi des sommes importantes dans ses programmes afin de renforcer les services offerts aux personnes immigrantes dans le but de faciliter leur installation, leur intégration ainsi que l'établissement durable de ces personnes qui participent activement au développement économique, culturel et social du Québec.

Les plans d'action régionaux 2022-2023 déterminent les priorités et les initiatives régionales qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, tout en tenant compte des préoccupations soulignées par les milieux lors de consultations régionales. Ils précisent les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions novatrices et qui orienteront les interventions territoriales du Ministère dans toutes les régions du Québec, pour confirmer son rôle de leader en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

Avec un réseau régional désormais composé de 82 points de services, le Ministère assure une présence dans l'ensemble des régions du Québec permettant de consolider les liens entre les acteurs du milieu dans le but d'accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. Le Ministère s'appuie également sur son réseau de partenaires, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes. En outre, il assure la continuité du service Accompagnement Québec qui est désormais une référence incontournable pour guider les personnes immigrantes qui souhaitent obtenir un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet d'installation et d'intégration. En lien avec ce service, le Ministère développe un nouveau volet qu'est la reconnaissance des compétences. Cet ajout vient renforcer le soutien offert aux personnes immigrantes dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs compétences acquises hors du Québec.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'immigration représente une des solutions qui permettra de soutenir le Québec économiquement. Ainsi, plusieurs actions du plan ciblent le renforcement en matière d'accompagnement aux entreprises pour le recrutement de la main-d'œuvre. Le Ministère accompagne les entreprises tout au long de leurs démarches tant en matière de recrutement à l'international qu'en matière d'intégration du personnel dans leurs nouveaux milieux de vie.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier nos équipes dévouées sur le terrain, de même que nos nombreux partenaires dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Le sous-ministre,



Benoit Dagenais

MESSAGE DU DIRECTEUR REGIONAL DE L'OUTAOUAIS, DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUEBEC

L'immigration représente un apport important pour soutenir la croissance économique du Québec, notamment dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, où le bassin de travailleuses et de travailleurs doit augmenter afin de pourvoir aux besoins des entreprises. À cet égard, les trois territoires de la Direction de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (DROATNQ) ne font pas exception.

À l'instar d'autres régions, sur le plan socioéconomique, plusieurs endroits au sein de la direction régionale affichent une baisse démographique associée à d'importants enjeux de main-d'œuvre ainsi que d'attraction et d'établissement durable de personnes immigrantes sur leur territoire. Par ailleurs, les enjeux d'intégration et de rapprochement interculturel demeurent bien présents.

Toutefois, bien que cela représente un important défi, l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes sur le territoire peuvent contribuer à atténuer en partie la pénurie de main-d'œuvre. Il convient de multiplier les efforts pour assurer une intégration réussie des personnes immigrantes et établir des relations interculturelles harmonieuses.

La régionalisation étant au cœur des interventions de la DROATNQ, en appui aux orientations ministérielles, la Direction désire jouer un rôle important sur ses trois territoires pour favoriser le développement de communautés accueillantes et inclusives. À cet effet, la direction régionale souhaite exercer son leadership pour rassembler ses partenaires locaux autour d'une vision commune : l'importance de mettre en œuvre des actions concertées pour développer le territoire en tenant compte des besoins des personnes immigrantes et des entreprises.

Le Plan d'action régional 2022-2023 Direction de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec pose les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions nouvelles et guideront les interventions de la direction régionale. Ce plan permettra ainsi d'affirmer le rôle de leadership du MIFI en tant qu'interlocuteur principal en matière d'immigration pour les interventions gouvernementales sur le territoire et de renforcer son action dans la mise en œuvre des programmes et des services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes. C'est donc dans le cadre d'une vision renouvelée que je vous présente avec enthousiasme le *Plan d'action régional 2022-2023 Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec*.

Le directeur régional,

Yucca Léonard

CADRE ET ASSISES DE L'INTERVENTION EN RÉGION

Présentation de l'organisation

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Mission

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et leur contribution à la prospérité du Québec.

Vision

Une organisation engagée qui coordonne l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et qui soutient les entreprises et les collectivités du Québec.

Valeurs

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

Les principaux domaines d'intervention

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- ▶ Planifie le nombre de personnes immigrantes que le Québec souhaite accueillir et la composition de cette immigration ;
- ▶ Assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissantes et ressortissants étrangers ;
- ▶ Offre Accompagnement Québec, un service direct aux personnes immigrantes qui permet de déterminer les besoins spécifiques de chaque personne en matière de francisation et d'intégration, notamment par de l'information sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), sur l'importance de la langue française, la culture québécoise et le dynamisme des régions ;
- ▶ Déploie une offre de service aux entreprises dans l'ensemble des régions du Québec afin de les accompagner dans leurs besoins en matière de main-d'œuvre immigrante, notamment par le Portail employeurs et les Journées Québec afin de les soutenir dans leur recherche d'une main-d'œuvre correspondant aux profils des postes à pourvoir ;
- ▶ Sélectionne, à titre temporaire ou permanent, des ressortissantes et des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, à la société québécoise ;
- ▶ Contribue par cette sélection à l'occupation et au dynamisme des régions du Québec et répond aux besoins du marché du travail ;
- ▶ Veille à la réunification familiale, participe aux efforts en matière de solidarité internationale et répond à d'autres situations humanitaires ;

- ▶ Suscite et coordonne l'engagement des ministères et organismes ainsi que d'autres acteurs concernés de la société, notamment les municipalités, afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives, facilitant ainsi l'intégration et la pleine participation en français des personnes immigrantes ;
- ▶ Évalue l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail, en vue d'assurer leur pleine participation à la société québécoise ;
- ▶ Fait la promotion, par différentes activités, de l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec.

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et suivant l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, conclu en 1991, la compétence en matière d'immigration est partagée avec le gouvernement canadien.

Plan stratégique 2019-2023

En 2019, le Ministère a adopté son *Plan stratégique 2019-2023* qui promeut les enjeux stratégiques auxquels le Ministère souhaite répondre, notamment un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec. À compter de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact certain sur plusieurs activités du Ministère. La situation pandémique, en complément à la volonté de soutenir la relance économique, a amené le Ministère à produire en octobre 2020 une mise à jour de son plan stratégique rendue publique le 1^{er} février 2021. Dans ce contexte, le plan d'action régional vient renforcer les efforts consentis pour coordonner les services offerts aux personnes immigrantes afin de soutenir l'intégration et la pleine participation de celles-ci à la grandeur du territoire. La mise en place d'un cadre d'intervention régional arrimé aux objectifs du plan stratégique assurera la concertation et la cohérence des actions et permettra d'accroître le soutien aux partenaires locaux. Elle leur permettra aussi de les accompagner dans la mise en œuvre d'initiatives appuyant la vitalité et le développement des collectivités.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères et organismes, ainsi qu'avec ses partenaires afin de réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Ce dernier se déploiera avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- ▶ Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec.
- ▶ Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes.
- ▶ Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires

En vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) à laquelle il est assujéti, le Ministère est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et aux objectifs de la Loi et de la stratégie qui en découlent en dotant, pour 2020-2022, de son propre plan d'action ministériel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Afin de répondre aux priorités exprimées par les régions consultées à l'automne 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère a réalisé ses propres consultations internes auprès de ses directions régionales et des directions expertes en matière de sélection, d'intégration, de francisation et de régionalisation des personnes immigrantes. Cet exercice lui a permis d'élaborer un plan d'action ministériel en OVT qui promeut une vision d'ensemble de son champ d'action en matière d'occupation et de vitalité des territoires pour lui permettre de répondre à plus de priorités régionales.

Concrètement, par la sélection de personnes immigrantes répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec, de ses régions et des entreprises, ainsi que par ses nombreux programmes en matière d'intégration des personnes immigrantes (notamment le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ainsi que le Programme d'appui aux collectivités), le Ministère répond à plusieurs priorités partagées par l'ensemble des régions. De plus, le travail réalisé au quotidien par les conseillères et les conseillers en immigration régionale et les nombreux projets innovants qu'ils soutiennent permettent de répondre aux priorités propres à certaines régions.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

En accompagnant les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional composé, au 31 mars 2022, de 9 directions régionales (DR), de 86 agentes et agents d'aide à l'intégration, de 73 conseillères et conseillers en immigration régionale et de 5 conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance de compétence, répartis dans l'ensemble des régions du Québec. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ▶ Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration ;
- ▶ Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion ;
- ▶ À ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins ;
- ▶ Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Cette nouvelle structure a permis au Ministère d'assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux engagés dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes. Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent tant les municipalités que les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration des personnes immigrantes.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et de proximité pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre immigrante. Cette offre mise sur le potentiel des travailleuses et des travailleurs immigrants, qu'ils soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà sur place. Plus particulièrement, elle s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent s'informer sur les sujets liés à l'immigration, recruter des personnes immigrantes ou faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS, DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUÉBEC

Portrait des régions couvertes

La Direction de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (DROATNQ) compte une vingtaine d'employés répartis dans 12 antennes sur 3 régions administratives. Les 3 régions administratives de la DROATNQ couvrent à elles seules plus de 60 % de la superficie du territoire québécois. À l'exception de l'Outaouais, 2 de ces régions ont accueilli moins de 1 % de la population immigrée du Québec en 2021.

En 2021, 14 571 personnes immigrées se sont établies sur le territoire de la DROATNQ, soit 13 339 en Outaouais (91,5 %), 1 014 en Abitibi-Témiscamingue (6,95 %) et 218 dans le Nord-du-Québec (1,5 %).

L'ensemble des 3 territoires a connu une légère baisse de population en 2021 : Outaouais, -33 personnes, Abitibi-Témiscamingue, -205 personnes et Nord-du-Québec, 205 personnes également.

La ville de Gatineau compte parmi les 10 plus grandes villes du Québec (plus de 100 000 habitants), alors que les villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or font partie des villes moyennes du Québec (entre 20 000 et 100 000 habitants).

La moitié des centres urbains de plus de 10 000 habitants souffre d'une pénurie de logements locatifs, leurs taux d'inoccupation étant inférieurs au seuil d'équilibre de 3 %. Cette pénurie de logements est présente en Outaouais et en Abitibi-Témiscamingue.

Le territoire de la DROATNQ abrite trois nations autochtones, soit des Inuits, des Cris et des Algonquins.

Outaouais

La population de l'Outaouais était estimée à 404 300 habitants au 1^{er} juillet 2021. Entre 2020 et 2021, elle a crû à un taux de 7,4 pour mille selon les données provisoires, une croissance modeste en regard de celle de la plupart des autres régions du Québec. Le rythme de la croissance y a ralenti pour une deuxième année consécutive.

La population de l'Outaouais est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. L'Outaouais est l'une des régions où la part des jeunes de moins de 20 ans (22,2 %) est la plus élevée, et où celle des 65 ans et plus (17,7 %) compte parmi les plus faibles au Québec. Quant à la proportion des 20-64 ans (60,1 %), elle est la plus élevée après celle de Montréal. Avec un âge moyen de 41,5 ans en 2021, l'Outaouais comptait parmi les régions les plus jeunes du Québec.

L'Outaouais enregistre plus de naissances que de décès. En 2020, il en a résulté un accroissement naturel de 748 personnes. Ce nombre tend à diminuer au fil des ans compte tenu de l'évolution à la baisse des naissances et de celle à la hausse des décès. Quant à la fécondité, elle y est parmi les plus faibles du Québec, avec un indice synthétique de fécondité de 1,52 enfant par femme en 2020.

L'Outaouais affichait un solde négatif dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec en 2020-2021. Les pertes sont relativement faibles (-33 personnes), mais il s'agit d'un premier solde négatif pour la région depuis que les données sont disponibles (2001-2002). Ce déficit survient après deux années de diminution des gains. La région enregistre des pertes chez les 15-24 ans et chez les 45-69 ans. En revanche, elle fait des gains dans les autres groupes d'âge, notamment dans ceux où se trouvent les familles avec enfants.

Les échanges migratoires de l'Outaouais avec l'extérieur du Québec ont engendré des gains en 2020-2021, le solde migratoire externe total y étant de 2 112 personnes. Ce solde est toutefois plus faible que celui des deux années précédentes. Les gains provenant des soldes migratoires interprovincial et international ont été légèrement amoindris par des pertes liées au solde des résidents non permanents. Pour ce qui est de la répartition régionale des immigrants, la région arrive au 5^e rang : 3 % des immigrants admis au Québec en 2020-2021 s'y sont établis.

En Outaouais, 62,8 % des personnes immigrées connaissent le français, comparativement à 80,5 % dans l'ensemble de la population immigrée du Québec.

Parmi les personnes immigrantes admises au Québec en 2019, 2,9 %, soit 1 161 personnes, ont déclaré l'Outaouais comme la région projetée d'installation. De ce nombre, 488 ont été admises dans la catégorie de l'immigration économique, 348 dans la catégorie du regroupement familial et 316 dans la catégorie de l'immigration humanitaire.

Au 31 décembre 2019, le nombre de personnes titulaires d'un permis de travail temporaire valide et résidant dans la région se déclinait comme suit : 100 personnes détenaient un permis du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et 895 personnes détenaient un permis du Programme de mobilité internationale (PMI), ce qui représentait respectivement 0,6 et 1,6 % du total des permis de travail valides au Québec dans chacun des programmes. Par ailleurs, 1 660 personnes détenaient un permis valide de la catégorie des étudiantes et étudiants internationaux, soit 1,9 % des permis temporaires d'études valides au Québec.

En Outaouais, les principaux pays de naissance des personnes immigrées en 2020 sont le Cameroun, Haïti, le Maroc, la Côte d'Ivoire, la Colombie et la France.

Abitibi-Témiscamingue

La population de l'Abitibi-Témiscamingue était estimée à 148 200 habitants au 1^{er} juillet 2021. Entre 2020 et 2021, elle a crû à un taux de 1,9 pour mille selon les données provisoires, ce qui représente une faible croissance. Le rythme de la croissance y est comparable à celui de l'année précédente.

En Abitibi-Témiscamingue, les proportions de jeunes de moins de 20 ans et de personnes de 65 ans et plus sont comparables à celle de l'ensemble du Québec. L'âge moyen y était de 43,0 ans en 2021, ce qui est également comparable à celui observé pour l'ensemble du Québec.

L'Abitibi-Témiscamingue enregistre plus de naissances que de décès. En 2020, il en est résulté un accroissement naturel de 246 personnes. Ce nombre tend à diminuer au fil des ans, essentiellement en raison de l'évolution à la hausse des décès, les naissances ne présentent qu'une légère tendance à la baisse. Quant à la fécondité, elle y est parmi les plus élevées du Québec, avec un indice synthétique de fécondité de 1,97 enfant par femme en 2020.

L'Abitibi-Témiscamingue affiche un solde négatif dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec. En 2020-2021, les pertes migratoires interrégionales étaient de -205 personnes. Ce déficit est moins important qu'au cours des sept années précédentes, mais il contraste néanmoins avec les légers gains ou les soldes presque nuls des années 2010-2011 à 2012-2013. La région enregistre des pertes ou des soldes pratiquement nuls dans la plupart des groupes d'âge, à l'exception des 25-39 ans et des 55-59 ans.

Les échanges migratoires de l'Abitibi-Témiscamingue avec l'extérieur du Québec ont engendré des gains en 2020-2021, le solde migratoire externe y étant de 290 personnes. Ce solde est légèrement supérieur à celui des trois années précédentes. Les gains sont liés aux soldes migratoires international et interprovincial et, dans une moindre mesure, au solde des résidents non permanents. Pour ce qui est de la répartition régionale des immigrants, moins de 1 % des immigrants admis au Québec en 2020-2021 se sont établis dans la région.

En Abitibi-Témiscamingue, 84,7 % des personnes immigrées connaissent le français, comparativement à 80,5 % dans l'ensemble de la population immigrée du Québec.

Parmi les personnes immigrantes admises au Québec en 2019, 0,3 %, soit 104 personnes, ont déclaré l'Abitibi-Témiscamingue comme la région projetée d'installation. De ce nombre, 59 ont été admises dans la catégorie de l'immigration économique, 39 dans la catégorie du regroupement familial et 6 dans la catégorie de l'immigration humanitaire.

Au 31 décembre 2019, le nombre de personnes titulaires d'un permis de travail temporaire valide et résidant dans la région se déclinait comme suit : 160 personnes détenaient un permis du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et 140 personnes détenaient un permis du Programme de mobilité internationale (PMI), ce qui représentait respectivement 1,0 et 0,2 % du total des permis de travail temporaire valides au Québec dans chacun des programmes. Par ailleurs, 445 personnes détenaient un permis valide de la catégorie des étudiantes et étudiants internationaux, soit 0,5 % des permis temporaires d'études valides au Québec.

En Abitibi-Témiscamingue, les principaux pays de naissance des personnes immigrées en 2020 sont la France, le Maroc, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Tunisie et le Sénégal.

Nord-du-Québec

La région du Nord-du-Québec s'étend au nord du 49^e parallèle et couvre un peu plus de la moitié de la superficie totale du Québec, soit 747 192 km². Le Nord-du-Québec est la région la moins peuplée du Québec, derrière la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Sa population était estimée à 46 700 habitants au 1^{er} juillet 2021. Entre 2020 et 2021, elle a crû à un taux de 10,4 pour mille selon les données provisoires. Le rythme de la croissance s'y est accéléré dans la dernière année et a atteint un niveau semblable à celui enregistré en 2017-2018. La population régionale est composée principalement de Cris, d'Inuits et de Jamésiens, ce qui en fait sa particularité comparativement aux profils démographiques de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue. La structure par âge du Nord-du-Québec est unique au Québec : les personnes de moins de 20 ans comptent pour 34,0 % de la population, alors que cette proportion ne dépasse pas 23 % dans les autres régions. En revanche, la part des 20-64 ans (56,9 %) et surtout celle des personnes âgées de 65 ans et plus (9,0 %) sont nettement plus faibles qu'à l'échelle québécoise. L'âge moyen y est de 33,1 ans en 2021, tandis qu'il est généralement supérieur à 42 ans dans les autres régions.

Le Nord-du-Québec enregistre plus de naissances que de décès. En 2020, il en est résulté un accroissement naturel de 580 personnes. Au cours des dernières années, le nombre de décès a quelque peu augmenté, tandis que le nombre de naissances est demeuré relativement stable. Quant à la fécondité, elle y est largement supérieure à celle des autres régions du Québec, avec un indice synthétique de fécondité de 2,68 enfants par femme en 2020.

Le Nord-du-Québec affiche un solde négatif dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec. En 2020-2021, les pertes migratoires interrégionales sont de -205 personnes. Ce déficit est un peu plus faible que celui des deux années précédentes. Des pertes sont enregistrées dans presque tous les groupes d'âge.

Les échanges migratoires du Nord-du-Québec avec l'extérieur du Québec ont engendré des gains en 2020-2021, le solde migratoire externe y étant de 71 personnes, un résultat qui surpasse celui généralement enregistré dans la région. Ces gains sont liés au solde des résidents non permanents et, dans une moindre mesure, des soldes migratoires internationaux et interprovinciaux. Pour ce qui est de la répartition régionale des immigrants, une part infime des immigrants admis au Québec en 2020-2021 s'est établie dans la région.

Dans le Nord-du-Québec, 79,3 % des personnes immigrées connaissent le français, comparativement à 80,5 % dans l'ensemble de la population immigrée du Québec.

Parmi les personnes immigrantes admises au Québec en 2019, seulement 0,02 %, soit 10 personnes, ont déclaré le Nord-du-Québec comme la région projetée d'installation. De ce nombre, 7 personnes ont été admises dans la catégorie de l'immigration économique.

Au 31 décembre 2019, le nombre de personnes immigrantes titulaires d'un permis de travail temporaire valide et résidant dans la région se déclinait comme suit : 10 personnes détenaient un permis du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et 25 personnes détenaient un permis du Programme de mobilité internationale (PMI), ce qui représentait respectivement 0,1 et 0,04 % du total des permis de travail valides au Québec dans chacun de ces programmes. Par ailleurs, 25 personnes détenaient un permis valide de la catégorie des étudiantes et étudiants internationaux, soit 0,03 % des permis temporaires d'études valides au Québec.

Dans le Nord-du-Québec, les principaux pays de naissance des personnes immigrées en 2020 sont la Tunisie, la Côte d'Ivoire, la France, le Cameroun, le Maroc et Haïti.

Offre de service — Approche centrée sur la clientèle

Le Plan d'action régional de la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec 2022-2023 s'appuie sur les orientations stratégiques du *Plan stratégique 2019-2023* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et s'inscrit en toute cohérence avec le principe de l'engagement partagé qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux ainsi que les personnes représentantes des ministères et des organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, il porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

Personnes immigrantes

En ce qui concerne l'aspect régional, la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec assure une présence accrue et structurée qui lui permet d'offrir aux personnes immigrantes un service personnalisé, et ce, par l'intermédiaire d'Accompagnement Québec et des interventions de ses agentes et agents d'aide à l'intégration, maintenant déployés sur l'ensemble de son territoire. Une meilleure connaissance des besoins de la clientèle ainsi qu'un accès simplifié et élargi aux services offerts permettent à la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec d'atteindre un plus grand nombre de personnes immigrantes et d'améliorer l'efficacité de ses interventions auprès de celles qui s'établissent sur son territoire.

Entreprises

L'arrimage entre les besoins de main-d'œuvre du Québec et de ses régions avec le potentiel des personnes immigrantes constitue le fondement de l'approche adoptée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'accompagnement des entreprises. La promotion et le déploiement d'une nouvelle offre de service aux entreprises, notamment le Portail employeurs, permettent d'aider ces dernières à pourvoir aux besoins de main-d'œuvre en recrutant des travailleuses et travailleurs issus de l'immigration. La consolidation de l'offre de service régionale mettra sur un accompagnement de proximité dispensé aux entreprises par des conseillères et conseillers en immigration régionale dans la recherche de personnes immigrantes dont le profil peut répondre aux besoins de ces entreprises. L'action de la direction régionale s'inscrit en complémentarité à l'offre de service du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et s'associera étroitement avec les partenaires régionaux qui œuvrent au développement économique de leurs territoires.

Collectivités

Une immigration réussie, qui contribue à la prospérité des régions, dépend de la capacité à favoriser une meilleure répartition régionale de l'immigration et à encourager l'établissement durable des personnes immigrantes au sein des collectivités. Cela implique la présence de collectivités accueillantes et inclusives, capables de répondre aux besoins des personnes immigrantes. Les acteurs des milieux de vie, notamment les organismes communautaires et les municipalités, demeurent des partenaires incontournables. Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration leur reconnaît un rôle déterminant en raison de leur capacité à intervenir à l'échelle locale et à déployer sur l'ensemble du territoire une offre de service qui permet aux collectivités de mieux accueillir et de mieux intégrer les personnes immigrantes, tout en favorisant leur établissement durable.

PORTRAIT DES ENTENTES DE PARTENARIAT

En date du 1^{er} avril 2022, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec les organismes et les MRC.

Au nombre de ces ententes figurent :

- ▶ **Vingt-deux** ententes dans le cadre du Programme d'accueil aux collectivités (PAC), dont :
 - Sept dans le volet MRC, visant la réalisation d'une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes, ainsi qu'à la valorisation du vivre ensemble et du développement d'une communauté accueillante grâce à la mise en œuvre d'activités de rapprochement interculturel.
 - Quatorze dans le volet OBNL avec des organismes du territoire, visant, dans une démarche concertée, l'instauration des conditions nécessaires à l'établissement durable et à la pleine participation des personnes immigrantes, et ce, dans un climat harmonieux, exempt de préjugés, de discrimination, de racisme et d'intimidation.
 - Une dans le cadre du PAC thématique soulignant la Décennie des personnes d'ascendance africaine, dans le but de promouvoir les contributions de ces communautés à la société québécoise, de lutter contre le racisme à leur égard et de renforcer leurs capacités en vue d'assurer une pleine participation.
- ▶ **Seize** ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), dont neuf pour la région de l'Outaouais, cinq pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue et deux pour la région du Nord-du-Québec, afin de soutenir les personnes immigrantes dans leur démarche d'installation et d'intégration, et de les aider à devenir des membres actifs de la société québécoise. Une de ces ententes a été conclue avec un organisme d'accueil des personnes réfugiées prises en charge par l'État (RPCE) situé à Gatineau. Cette ville fait partie des 14 villes de destination des RPCE au Québec. Deux de ces ententes ont pour objet des projets pilotes visant des interventions destinées spécifiquement aux femmes et aux jeunes issus de l'immigration.
- ▶ **Deux** ententes dans le cadre du programme Soutien à la mission (PSM), dont une dans la région de l'Outaouais et une dans l'Abitibi-Témiscamingue, visant à appuyer et à consolider financièrement les organismes communautaires autonomes dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du Ministère;
- ▶ **Sept** mandataires offrant des services de francisation à temps plein et à temps partiel, ainsi que des services spécialisés, ont été reconnus par le MIFI dans les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, dont quatre en Outaouais et trois en Abitibi-Témiscamingue. Ces mandataires sont des organismes communautaires, des centres de services scolaires et un établissement d'enseignement collégial.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées pouvant répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble de la région.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023

Région de l'Outaouais

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Favoriser la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux sur le territoire	Augmentation du nombre d'inscriptions aux services de francisation du MIFI de la région	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes actives à temps plein ou à temps partiel en francisation au 31 mars
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Promouvoir l'offre de service en francisation auprès des partenaires en Outaouais	Publicité et promotion ciblées de l'offre de service en francisation auprès des instances de concertation et des organismes partenaires	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (FR)

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Établir une collaboration accrue entre les membres du personnel de la Direction régionale et les intervenantes et intervenants des organismes partenaires	Augmentation des aiguillages, par les agentes et agents d'aide à l'intégration, vers les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes dirigées vers des organismes par les agentes et agents d'aide à l'intégration
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir le service Accompagnement Québec auprès des partenaires socioéconomiques et des entreprises de l'Outaouais	Acquisition d'une meilleure connaissance du service Accompagnement Québec par l'ensemble des acteurs du milieu et des entreprises, grâce à la réalisation de présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (AQ)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'établissement durable des étudiantes, étudiants étrangers et des travailleuses, travailleurs étrangers temporaires présents sur le territoire	Communication aux étudiantes, étudiants étrangers et aux travailleuses, travailleurs étrangers temporaires d'information concernant les démarches effectuer pour s'établir en Outaouais de façon permanente, au moyen de séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente auprès d'étudiantes, étudiants étrangers et de travailleuses, travailleurs étrangers temporaires
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Connaissance et compréhension, par les acteurs locaux, des enjeux et des solutions liés à la reconnaissance des compétences, dans le cadre d'activités promotionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec par l'aiguillage vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	<p>Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et agents d'aide à l'intégration vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</p> <p>Aiguillage des personnes immigrantes rencontrées par les intervenantes et intervenants du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale vers le service Accompagnement Québec, lorsque les personnes immigrantes ont des besoins en matière d'installation, de vie collective et de francisation ou ont besoin d'information sur les démarches d'immigration</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Nombre de personnes immigrantes dirigées par les intervenantes et intervenants du ministère du Travail et de la Solidarité sociale vers le service Accompagnement Québec

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Accompagner les MRC et les villes signataires du Programme d'appui aux collectivités (PAC) dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action	Mise en place par les MRC et les villes de moyens pour : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'attraction et la rétention des personnes immigrantes • Valoriser le vivre ensemble et le développement d'une communauté accueillante 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de MRC ou de municipalités accompagnées dans l'élaboration d'un plan d'action • Nombre de plans d'action mis en œuvre dans le cadre du PAC ou par l'entremise d'une entente sectorielle
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Mettre en œuvre un projet pilote en régionalisation avec le MAMH Outaouais	Consultation des membres de la Conférence administrative régionale de l'Outaouais Identification des actions de régionalisation et de leurs échéances respectives	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions réalisées selon les échéanciers
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Coordonner la mise en œuvre du projet de recrutement d'infirmières et d'infirmiers	Le MIFI affirme son leadership en tant qu'interlocuteur principal « en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable » dans le cas des infirmières par la concertation des partenaires du projet et les acteurs du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres du comité régional (Infirmier.ère.s). • Nombre de personnes immigrantes liées au projet qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'AQ

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Poursuivre les efforts de promotion du service aux entreprises	Connaissance accrue de l'offre de service du MIFI au bénéfice des entreprises et des acteurs socioéconomiques de la région et augmentation du recours aux services du MIFI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'offre de services aux entreprises du MIFI • Nombre d'entreprises ayant consulté le Portail employeurs • Nombre d'entreprises ayant participé au projet pilote de régionalisation
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Soutenir les entrepreneurs de l'Outaouais dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des travailleuses et travailleurs issus de l'immigration, en tenant compte de la cible établie de 115 accompagnements d'entreprise pour la direction	L'accompagnement offert aux entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des travailleuses et travailleurs immigrants est adapté aux besoins de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement du Ministère sur le territoire • Nombre d'entreprises ayant utilisé les services de recrutement à l'international du MIFI
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Mettre en œuvre un projet pilote avec Services Québec pour accroître la complémentarité des services	<p>Élaboration d'un projet commun de complémentarité des services</p> <p>Application des règles préalablement adoptées</p> <p>Mise en place du projet pilote</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de dossiers d'entreprises traités conjointement

Région de l'Abitibi-Témiscamingue

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Favoriser la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux sur le territoire	Augmentation du nombre d'inscriptions aux services de francisation du MIFI de la région	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes actives à temps plein ou à temps partiel en francisation au 31 mars
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Promouvoir l'offre de service en francisation auprès des partenaires en Abitibi-Témiscamingue	Des activités promotionnelles sont réalisées Connaissance accrue de l'offre de service en francisation par les instances de concertation et des organismes partenaires	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (FR)

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir le service Accompagnement Québec auprès des partenaires socioéconomiques et des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue	Acquisition d'une meilleure connaissance du service Accompagnement Québec par l'ensemble des acteurs du milieu et des entreprises, grâce à des présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (AQ)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Travailler en étroite collaboration avec les organismes offrant les sessions Objectif Intégration (OI) afin d'augmenter le taux d'inscriptions	Augmentation du nombre d'inscriptions aux sessions OI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes inscrites à une session Objectif Intégration
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec, par l'aiguillage vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	<p>Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et agents d'aide à l'intégration vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</p> <p>Aiguillage des personnes immigrantes rencontrées par les intervenantes et intervenants du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale vers le service Accompagnement Québec lorsque les personnes immigrantes ont des besoins en matière d'installation, de vie collective et de francisation, ou ont besoin d'information sur les démarches d'immigration</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Nombre de personnes immigrantes dirigées par une intervenante ou un intervenant du ministère du Travail et de la Solidarité sociale vers le service Accompagnement Québec
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences ainsi que les actions entreprises par la direction régionale, dans le cadre de présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'établissement durable des étudiantes, étudiants étrangers et des travailleuses, travailleurs étrangers temporaires présents sur le territoire	Communication aux étudiantes, étudiants étrangers et aux travailleuses, travailleurs étrangers temporaires d'information concernant les démarches à effectuer pour s'établir en Abitibi-Témiscamingue de façon permanente, au moyen de séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information tenues auprès d'étudiantes, étudiants étrangers ou de travailleuses, travailleurs étrangers temporaires concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Prioriser les actions proposées dans le cadre de la consultation régionale (2021) et en lien avec les priorités ministérielles	Mise en œuvre des actions retenues par la direction régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions mises en œuvre • Nombre de partenaires qui s'impliquent
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Accroître la représentation du MIFI auprès des différents comités locaux actifs en immigration sur le territoire	Affirmation du MIFI en tant que leader et interlocuteur principal des questions d'immigration sur le territoire, par l'entremise de présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de présentations sur les services du MIFI auprès des diverses instances ou des divers organismes présents dans les cinq MRC de la région
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Coordonner la mise en œuvre du projet de recrutement d'infirmières et d'infirmiers	Le MIFI affirme son leadership en tant qu'interlocuteur principal « en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable » dans le cas des infirmières, infirmiers grâce à la concertation des partenaires du projet et les acteurs du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres du comité régional (Infirmier.ère.s) • Nombre de personnes immigrantes liées au projet qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'AQ

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Poursuivre les efforts de promotion du service aux entreprises	Connaissance accrue de l'offre de service du MIFI au bénéfice des entreprises et des acteurs socioéconomiques de la région et augmentation du recours aux services du MIFI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'offre de services aux entreprises du MIFI • Nombre d'entreprises ayant consulté le Portail employeurs • Nombre d'entreprises ayant participé au projet pilote de régionalisation
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Soutenir les entrepreneurs de l'Abitibi-Témiscamingue dans leurs démarches de recrutement et d'intégration de travailleuses et travailleurs issus de l'immigration, en tenant compte de la cible établie de 115 accompagnements d'entreprise pour la direction	L'accompagnement offert aux entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration de travailleuses et travailleurs immigrants est adapté aux besoins de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement du MIFI sur le territoire • Nombre d'entreprises ayant utilisé les services de recrutement à l'international du MIFI
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Mettre en œuvre, en collaboration avec les partenaires gouvernementaux concernés, la complémentarité des services aux entreprises	<p>Élaboration d'un projet commun de complémentarité des services</p> <p>Application des règles adoptées</p> <p>Mise en place du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes d'entreprises traitées conjointement

Région du Nord-du-Québec

Orientation 1 : Accroître la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accroître la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Favoriser la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux sur le territoire	Augmentation du nombre d'inscriptions aux services de francisation du MIFI de la région	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes actives à temps plein ou à temps partiel en francisation au 31 mars

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir le service d'Accompagnement Québec auprès des partenaires socioéconomiques et des entreprises du Nord-du-Québec	Acquisition d'une meilleure connaissance d'Accompagnement Québec par l'ensemble des acteurs du milieu et des entreprises, grâce à des présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de présentations de l'offre de service Accompagnement Québec auprès des partenaires et des entreprises
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Le milieu connaît les enjeux liés à la reconnaissance des compétences ainsi que les actions entreprises par la direction régionale, grâce à des activités promotionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Maintenir l'offre des sessions Objectif Intégration (OI) dans la région	Augmentation des inscriptions aux sessions OI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes inscrites à une session Objectif Intégration
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec par l'aiguillage vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	<p>Aiguillage, par les agentes et agents d'aide à l'intégration des personnes immigrantes ayant des besoins en emploi, vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</p> <p>Aiguillage des personnes immigrantes rencontrées par les intervenantes et intervenants du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale vers le service Accompagnement Québec lorsque les personnes immigrantes ont des besoins en ce qui a trait à l'installation, de la vie collective, à la francisation d'information sur les démarches d'immigration</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Nombre de personnes immigrantes dirigées par les intervenantes et intervenants du ministère du Travail et de la Solidarité sociale vers le service Accompagnement Québec

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
<p>Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</p>	<p>Déterminer une instance de régionalisation de l'immigration pour le MIFI au Nord-du-Québec</p>	<p>Détermination d'un partenaire en régionalisation pour le Nord-du-Québec</p> <p>Signature d'une entente dans le cadre du PASI pour favoriser l'attraction et la rétention de personnes immigrantes sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une entente PASI est signée • Nombre d'activités d'attraction et de régionalisation soutenues par le MIFI
<p>Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</p>	<p>Mettre en œuvre un projet pilote de régionalisation avec le MAMH Nord-du-Québec</p>	<p>Détermination des actions de régionalisation</p> <p>Consultation des membres de la Conférence administrative régionale du Nord-du-Québec</p> <p>Mise en place des actions retenues</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions réalisées selon les échéanciers
<p>Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</p>	<p>Coordonner la mise en œuvre du projet de recrutement d'infirmières et d'infirmiers sur le territoire de la Baie-James</p>	<p>Le MIFI affirme son leadership en tant qu'interlocuteur principal « en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable » dans le cas des infirmières et infirmiers grâce à la concertation des partenaires du projet et les acteurs du milieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres du comité régional (Infirmier.ère.s) • Nombre de personnes immigrantes liées au projet qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'AQ

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Poursuivre les efforts de promotion du service aux entreprises	Connaissance accrue de l'offre de service du MIFI au bénéfice des entreprises et des acteurs socioéconomiques de la région et augmentation du recours aux services du MIFI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'offre de services aux entreprises du MIFI • Nombre d'entreprises ayant consulté le Portail employeurs • Nombre d'entreprises du Nord-du-Québec ayant participé au projet pilote de régionalisation
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Soutenir les entrepreneurs du Nord-du-Québec dans leurs démarches de recrutement et d'intégration de travailleuses et travailleurs issus de l'immigration, en tenant compte de la cible établie de 115 accompagnements d'entreprise pour la direction	L'accompagnement offert aux employeurs dans leurs démarches de recrutement et d'intégration de travailleuses et travailleurs immigrants est adapté aux besoins de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement du Ministère sur le territoire • Nombre d'entreprises ayant utilisé les services de recrutement à l'international du MIFI
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Mettre en œuvre un projet pilote avec Services Québec pour accroître la complémentarité des services	<p>Élaboration d'un projet commun de complémentarité des services</p> <p>Application des règles préalablement adoptées</p> <p>Mise en place du projet pilote</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes d'entreprises traitées conjointement

ANNEXE 1 - TABLEAUX : CIBLES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par ses actions, la direction régionale contribue à l'atteinte des cibles de la planification stratégique¹

Orientation 1

Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

Objectif 1.1

Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion de personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission et qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français dans les 3 années suivant l'admission	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %

Orientation 2

Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

Objectif 2.1

Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes adultes prises en charge par le service de l'accueil à l'aéroport et qui participent à Accompagnement Québec dans l'année suivant leur arrivée au Québec	s.o.	Mise en œuvre	60 %	70 %	75 %

Orientation 3

Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

Objectif 3.1

Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes dont la destination au moment de la sélection par le Québec était autre que les régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec	17 % 2018	34 %	21,5 %	22,5 %	24 %

¹ Plan stratégique 2019-2023, révisé en octobre 2020 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI_Maj-oct2020.pdf?1612210815

Orientation 4

Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

Objectif 4.1

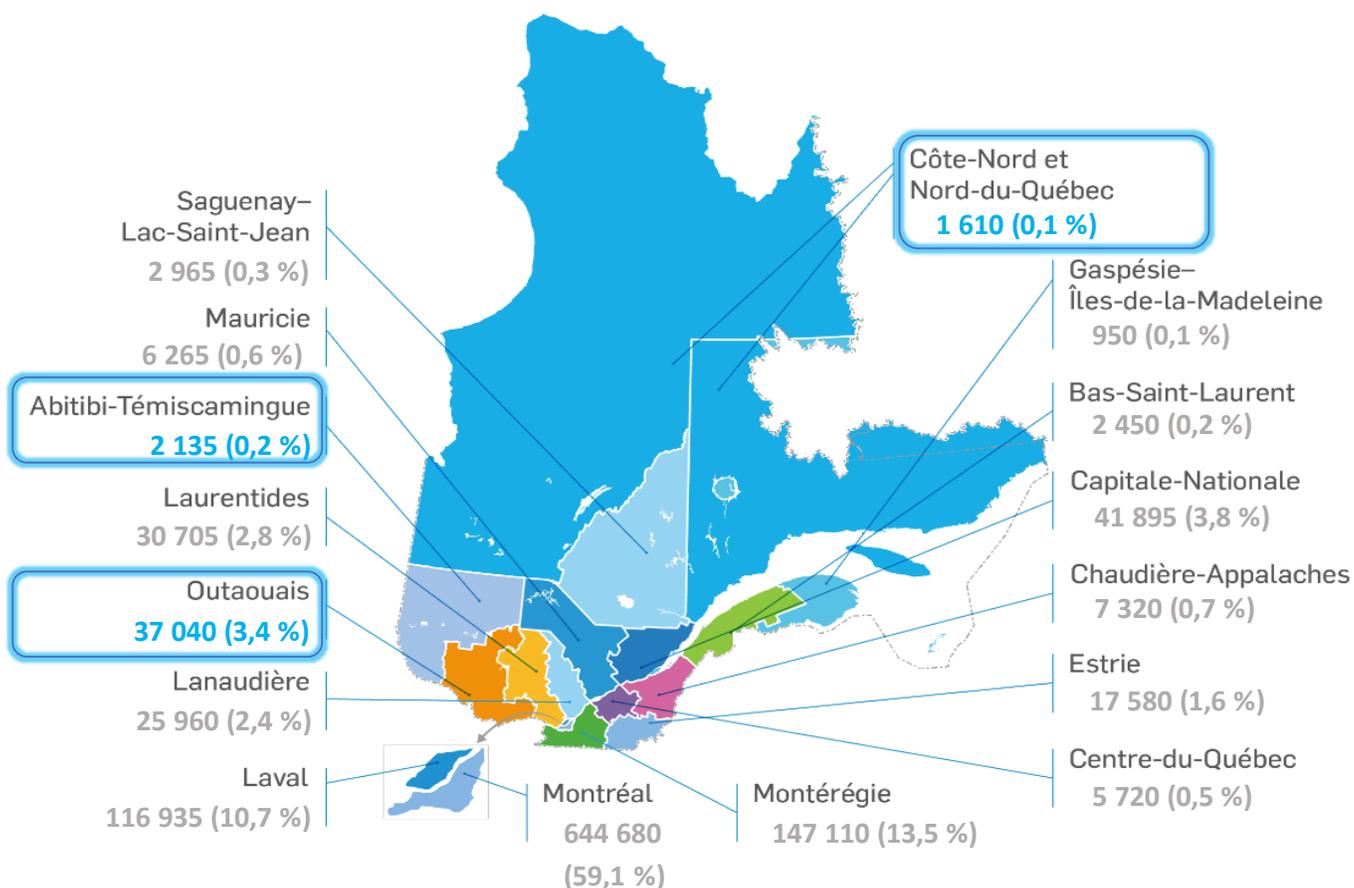
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère	800 accompagnements	960	600	800	1 200

ANNEXE 2 – PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉGIONS COUVERTES

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord

Population immigrée au Québec en 2016
1 091 310 habitants

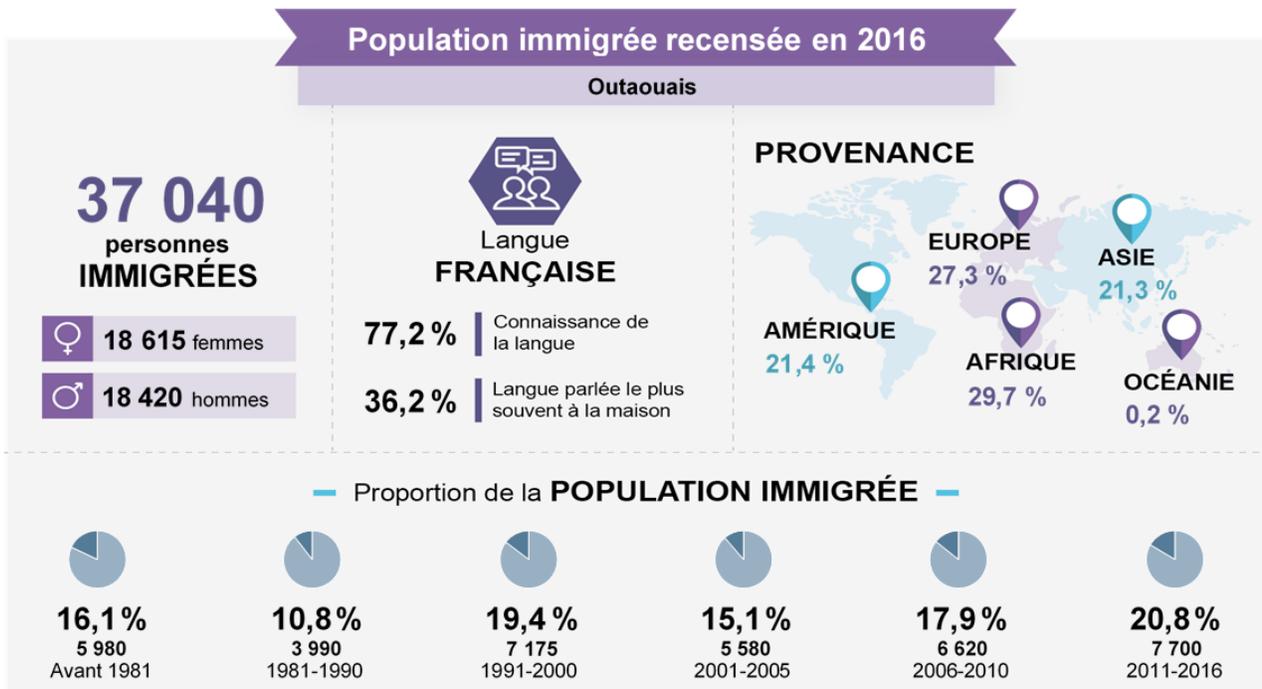


Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016.

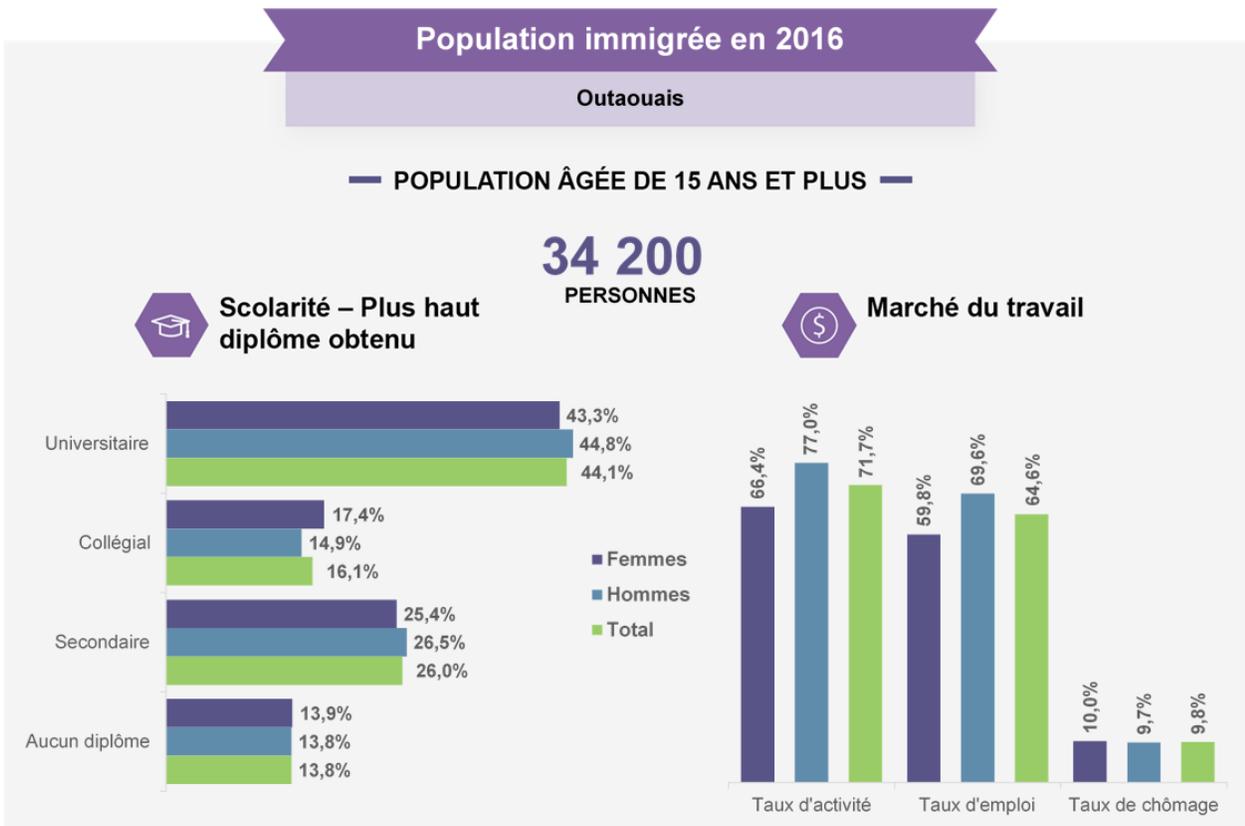
La **population immigrée** comprend les personnes nées hors du pays et qui résident dans la région au moment du recensement, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée de l'Outaouais

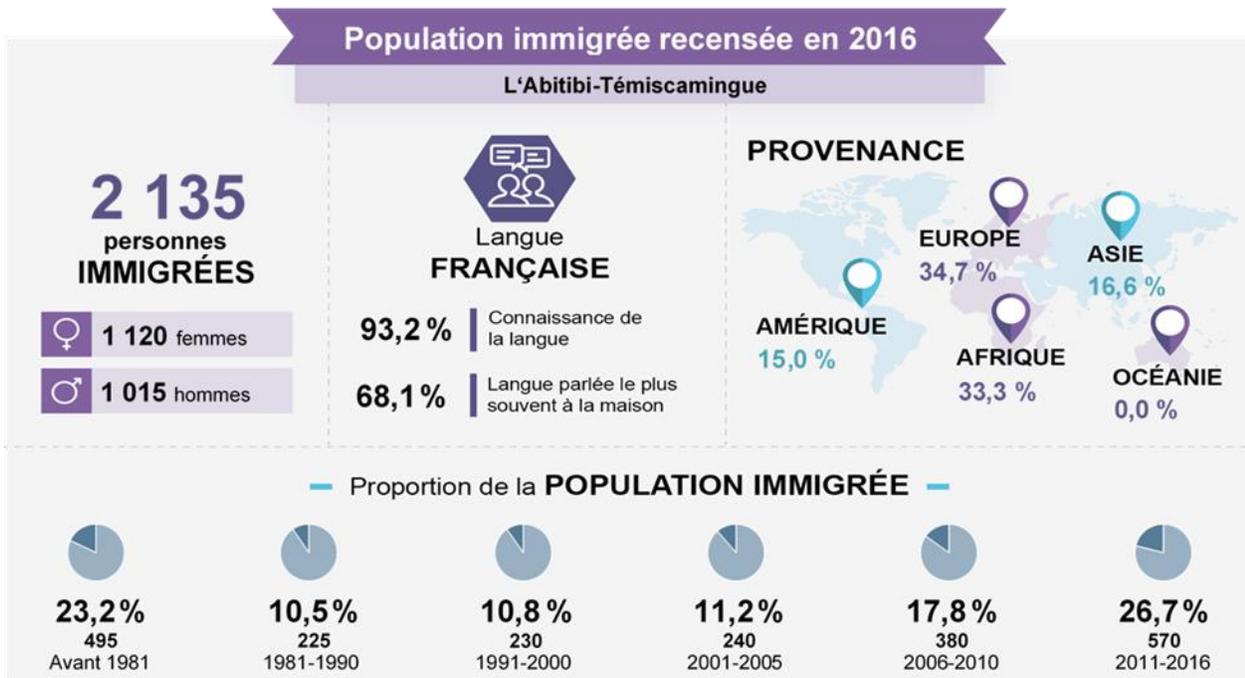


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

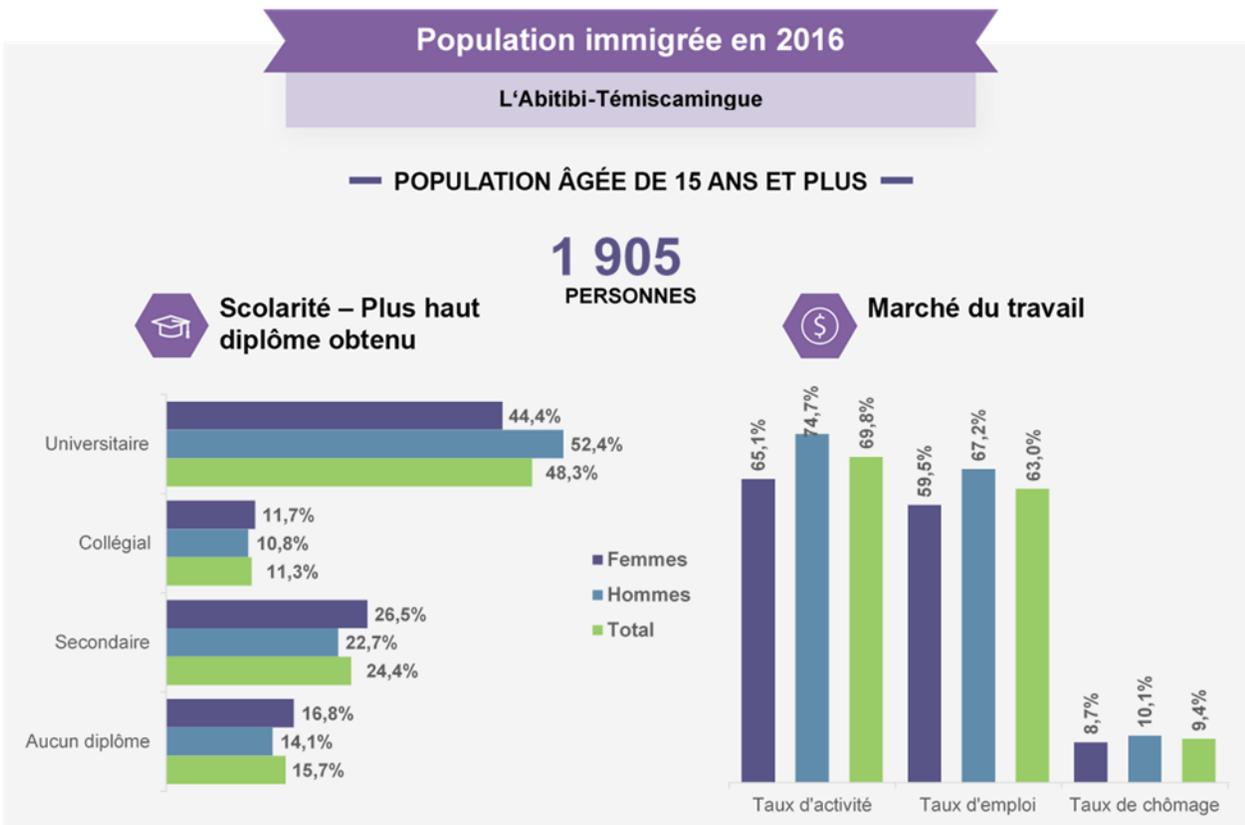


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Population immigrée de l'Abitibi-Témiscamingue

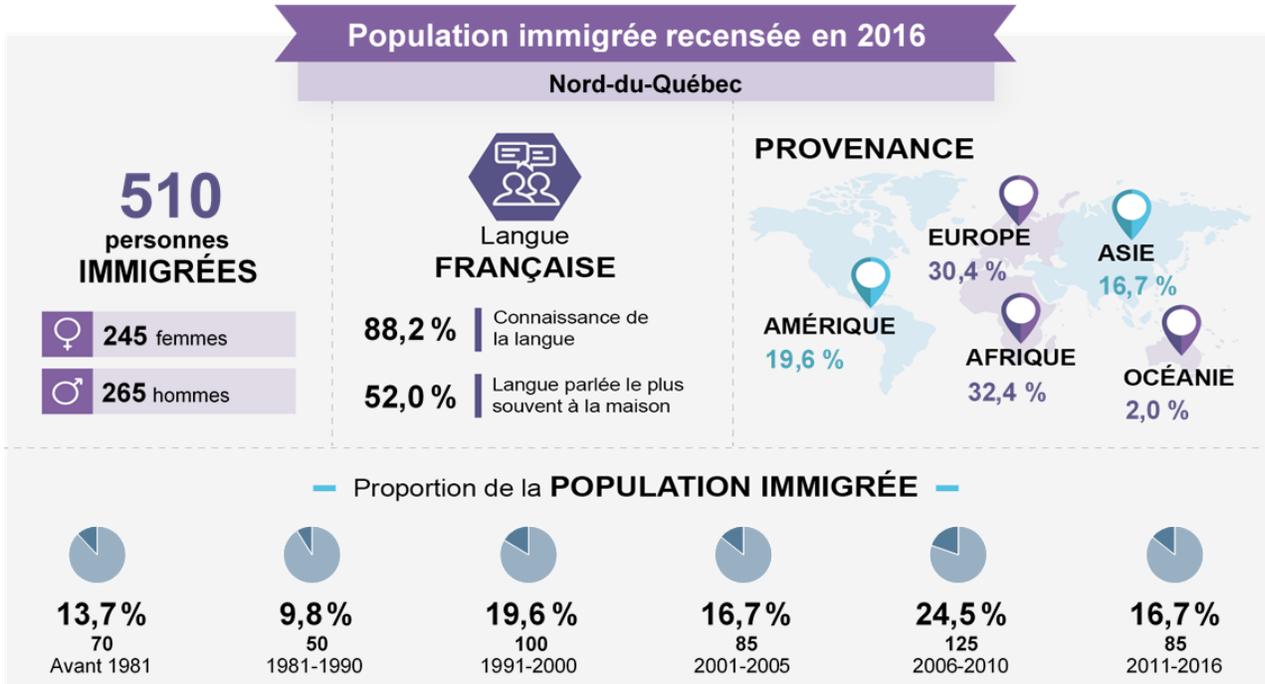


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

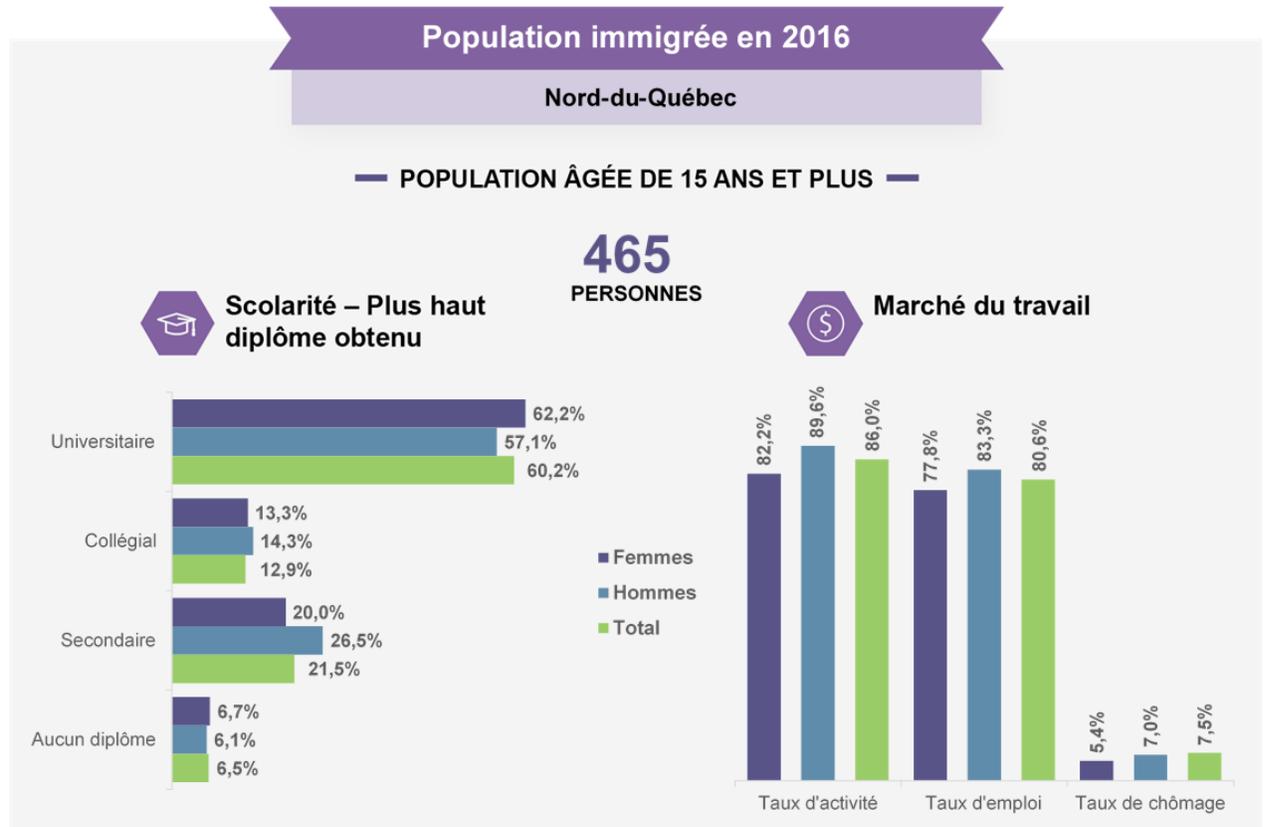


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Population immigrée du Nord-du-Québec



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

Admission – Caractéristiques des personnes des personnes immigrantes

Immigration temporaire au 31 décembre 2020²

Année d'admission	Personnes immigrantes de la région de l'Outaouais	Personnes immigrantes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue	Personnes immigrantes de la région du Nord-du-Québec	Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec
Étudiantes et étudiants internationaux	1 530	325	20	82 180
Permis de travail du PTET*	120	200	30	17 155
Permis de travail du PMI**	1 020	150	25	57 090

* PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires.

** PMI : Programme de mobilité internationale.

Immigration permanente admise de 2016 à 2020³

Année d'admission	Personnes immigrantes de la région de l'Outaouais		Personnes immigrantes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue		Personnes immigrantes de la région du Nord-du-Québec		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
2016	1 392	24,5 %	133	20,6 %	34	37,8 %	53 247	23,9 %
2017	1 246	21,9 %	164	25,3 %	21	23,3 %	52 400	23,5 %
2018	1 192	21,0 %	129	19,9 %	18	20,0 %	51 123	23,0 %
2019	1 161	20,4 %	104	16,1 %	10	11,1 %	40 565	18,2 %
2020	696	12,2 %	117	18,1 %	7	7,8 %	25 223	11,3 %
Total des cinq dernières années	5 687	100,0 %	647	100,0 %	90	100,0 %	222 558	100,0 %

Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 – Outaouais

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région de l'Outaouais	
Gatineau	5 505	96,8 %
La Vallée-de-la-Gatineau	21	0,4 %
Les Collines-de-l'Outaouais	107	1,9 %
Papineau	41	0,7 %
Pontiac	13	0,2 %
Total des cinq dernières années	5 687	100,0 %

² Permis valides en date du 31 décembre. Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 31 décembre 2020, commande spéciale pour le MIFI, données arrondies au multiple de cinq le plus près.

³ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, banque de données sur les résidents permanents. Données préliminaires pour 2020.

Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 – Abitibi-Témiscamingue

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue	
Témiscamingue	36	5,6 %
Rouyn-Noranda	210	32,5 %
Abitibi-Ouest	24	3,7 %
Abitibi	216	33,4 %
La Vallée-de-l'Or	161	24,9 %
Total des cinq dernières années	647	100,0 %

Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 – Nord-du-Québec

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région du Nord-du-Québec	
Jamésie	85	94,4 %
Kativik	5	5,6 %
Total des cinq dernières années	90	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020⁴

Catégorie d'admission	Personnes immigrantes de la région de l'Outaouais		Personnes immigrantes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue		Personnes immigrantes de la région du Nord-du-Québec		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Immigration économique	261	37,5 %	60	51,3 %	x	x	12 772	50,6 %
Regroupement familial	348	50,0 %	53	45,3 %	x	x	7 792	30,9 %
Personnes réfugiées et personnes en situation semblable	74	10,6 %	x	x	0	0,0 %	4 184	16,6 %
Autres personnes immigrantes	13	1,9 %	x	x	0	0,0 %	475	1,9 %
Total	696	100,0 %	117	100,0 %	7	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Sexe	Personnes immigrantes de la région de l'Outaouais		Personnes immigrantes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue		Personnes immigrantes de la région du Nord-du-Québec		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Femmes	365	52,4 %	54	46,2 %	x	x	12 855	51,4 %
Hommes	331	47,6 %	63	53,8 %	x	x	12 368	48,6 %
Total	696	100,0 %	117	100,0 %	7	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Connaissance du français	Personnes immigrantes de la région de l'Outaouais		Personnes immigrantes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue		Personnes immigrantes de la région du Nord-du-Québec		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Connaissant le français*	447	64,8 %	92	79,3 %	7	100,0 %	15 2094	60,4 %
Ne connaissant pas le français	243	35,2 %	24	20,7 %	0	0,0 %	9 2903	39,6 %
Ayant déclaré une connaissance de la langue	690	100,0 %	116	100,0 %	7	100,0 %	24 2997	100,0 %
Connaissance de la langue non disponible	6	0,9 %	1	0,9 %	0	0,0 %	226	0,9 %
Total	696	100,0 %	117	100,0 %	7	100,0 %	25 223	100,0 %

* Le calcul inclut l'information de la connaissance du français seulement et du français et de l'anglais.

⁴ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, banque de données sur les résidents permanents. Données préliminaires pour 2020.

Vue des régions – Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

Statut migratoire selon le Recensement de la population de 2016⁵

Statut migratoire	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Nord-du-Québec	Province de Québec
Total – Statut d’immigration	376 905	143 155	43 895	7 965 450
Personnes résidentes non permanentes	2 055	240	30	86 060
Personnes non immigrées	337 810	140 775	43 355	6 788 085
Personnes immigrées	37 040	2 135	510	1 091 310
Femmes immigrées	50,3 %	52,5 %	48,0 %	51,4 %
Hommes immigrés	49,7 %	47,5 %	52,0 %	48,6 %
% de personnes immigrées par région	9,8 %	1,5 %	1,2 %	13,7 %
Proportion des personnes immigrées par rapport au total de l’immigration au Québec	3,4 %	0,2 %	0,0 %	100,0 %

Diplomation universitaire selon le Recensement de la population de 2016

Diplomation universitaire	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Nord-du-Québec	Province de Québec
Ensemble de la population	21,7 %	11,2 %	7,3 %	20,5 %
Population immigrée	40,1 %	44,1 %	55,9 %	32,6 %

Activité économique selon le Recensement de la population de 2016

Activité économique	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Nord-du-Québec	Province de Québec
Taux d’activité de la population totale	66,0 %	63,0 %	68,1 %	64,1 %
Taux d’emploi de la population totale	61,3 %	58,1 %	59,3 %	59,5 %
Taux de chômage de la population totale	7,0 %	7,7 %	13,0 %	7,2 %
Taux d’activité de la population immigrée	71,7 %	69,8 %	86,0 %	64,0 %
Taux d’emploi de la population immigrée	64,6 %	63,0 %	80,6 %	57,7 %
Taux de chômage de la population immigrée	9,8 %	9,4 %	7,5 %	9,9 %

Croissance de l’emploi selon l’Enquête sur la population active⁶ de 2020

Croissance de l’emploi de la population totale	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord et Nord-du-Québec	Province de Québec
Entre 2018 et 2019	5 500	0	-400	86 400
Entre 2019 et 2020	-17 700	-7 800	-3 000	-208 500

⁵ Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, commande spéciale CO-1824 tableau 1. Données-échantillon (25 %).

⁶ Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adapté par l’Institut de la statistique du Québec.

[<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>], (consulté le 25 août 2021).

**Immigration,
Francisation
et Intégration**

Québec



H0012-FR (2021-07)